Nouvelles des villes et des cantons romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **25 (1978)**

Heft 6

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

En bref

Euseigne. Violente explosion au Centre scolaire. Ce nouvel établissement scolaire comprenant un abri de protection civile, a été ouvert aux élèves le 5 janvier dernier. La direction dudit Centre a profité des congés de Pâques pour terminer quelques travaux. Afin d'activer le séchage des peintures et des plâtres dans l'abri, sous la salle de gymnastique, un chauffage à gaz est resté allumé toute la nuit. Le lendemain, jour de Pâques, à 8 heures, lorsque M. Armand Rudaz, entrepreneur, pénétrait dans l'abri pour se rendre compte de l'état du séchage, une terrible déflagration s'est produite. Gravement brûlé, il a été transporté à l'hôpital de Sion, puis transféré à Lausanne; il est décédé. Les ondes de choc furent d'une extrême violence; elles ont soulevé la dalle de 40 cm d'épaisseur de la salle de gymnastique, arraché des portes, lézardé des murs; des vitres ont volé en éclats. La résistance des murs de l'abri a provoqué ces gros dégâts. Résultat de l'enquête: le chauffage à gaz s'étant éteint, l'évacuation de 5 à 7 litres de propane a constitué une forte concentration de gaz, qui a explosé lorsque M. Rudaz a allumé la lumière. Heureusement que les élèves étaient en vacances; que se serait-il passé s'ils avaient été là! La reconstruction du bâtiment est nécessaire; devis: 800 000 francs.

Lausanne. Conformément au programme d'instruction des troupes de protection aérienne, à l'occasion de son cours de répétition, le régiment PA 12 – bataillons 8 et 9 – a participé à un exercice combiné avec la protection civile. Dirigé par le colonel E. Savary, commandant de l'arrondissement territorial 15, en collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile, qui a préparé le thème, cet exercice s'est déroulé dès le matin du 25 avril, jusque dans la nuit du 26 au 27 avril dernier. Des engagements ont eu lieu dans certains secteurs de la ville de Lausanne et des grandes communes voisines. Du côté civil, les EM locaux et de secteurs de la protection civile de Lausanne, Lutry, Renens et Prilly, et une équipe médicale dirigée par le professeur Claude Verdan y ont participé.

La situation donnée pour le déclenchement de l'intervention supposait un bombardement causant de gros dégâts, notamment dans le centre de la ville de Lausanne. La troupe doit intervenir pour lutter contre le feu et ouvrir le passage aux groupes de sauvetage. Les nombreux blessés sont transportés au poste sanitaire de secours des Bergières (220 lits), desservi par des médecins et du personnel soignant.

Pour la première fois en Suisse, suite à l'initiative du chef de l'OCPC, M. B. Hennard, en collaboration avec le lieutenant-colonel Scholder, médecin de l'arr ter 15, cette occasion a été saisie pour procéder à des interventions chirurgicales effectives. C'est ainsi que le professeur Claude Verdan a pratiqué, dans le bloc opératoire du PSS des Bergières, quatre interventions de la main à des patients, qui furent d'accord de tenter l'expérience. Une aseptisation des locaux avait été entreprise et du matériel de haute technologie amené de la policlinique chirurgicale, afin d'assurer la réussite complète, ce qui fut le cas. Lors de son appréciation des locaux et du matériel, le professeur Verdan a estimé la qualité des installations satisfaisantes. Cette expérience permettra au professeur et à ses collaborateurs de dresser une liste d'observations, dont les responsables cantonaux et locaux pourront tenir compte. De nombreuses personnalités civiles et militaires suivirent avec intérêt la mise en service de ce poste sanitaire de secours. Le déroulement de l'exercice combiné a permis de tirer des enseignements précieux.

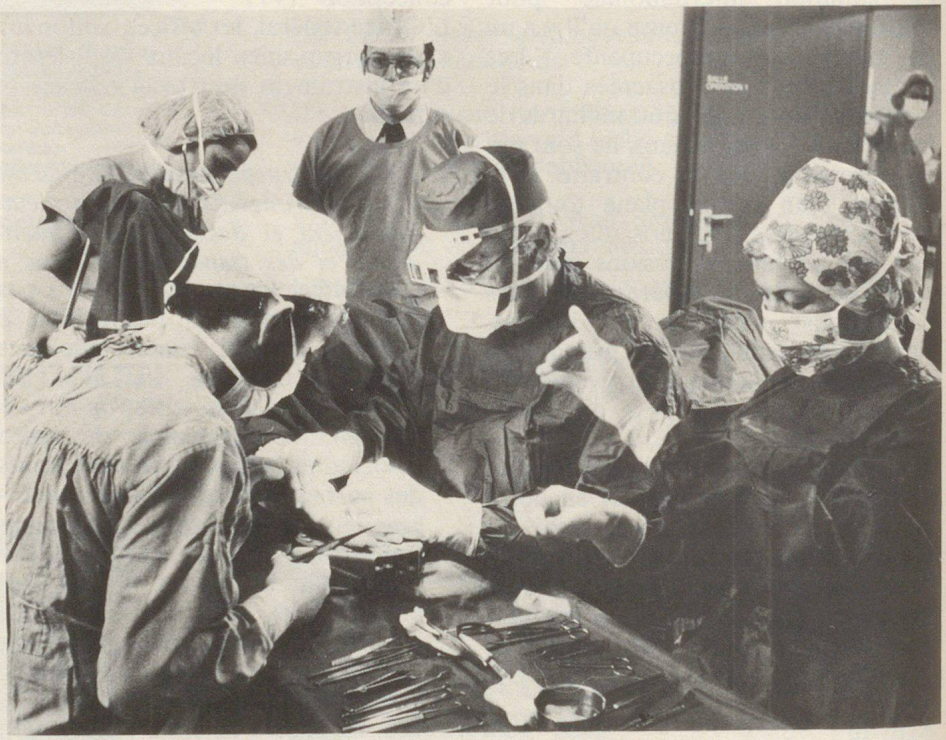

Assis, de face, le professeur Claude Verdan pratique l'opération d'une main dans le bloc opératoire du poste sanitaire de secours des Bergières.

Marin-Epagnier. L'organisme local PC a organisé un exercice à l'occasion de deux cours de répétition de deux jours, précédés d'un cours de cadres d'un jour (du 17 au 21 avril dernier). Après l'instruction théorique pour le cas de catastrophe, M. André Furrer, chef local et directeur de cours, a engagé les 70 hommes dans un exercice pratique nécessitant le maniement des divers outils, engins spécialisés, tronçonneuse, marteau pneumatique avec compresseur, motopompe, etc. Il s'agissait de la démolition des anciens vestiaires-douches de la Tène, décidée par la commune, pour la création d'une place de camping de passage. Un exercice d'intervention feu, avec transport d'eau, a également été organisé dans un bâtiment des Etablissements d'Ebauches Electroniques. Treize hommes de l'organisme de protection de ces établissements ont participé à ces exercices. Le résultat de ces cours a été positif.

Montreux. En séance du 19 avril dernier, le Conseil communal a accordé un crédit de 264 125 francs pour la participation de la commune à la construction d'un abri collectif au sous-sol du Casino.

Morges. En juillet 1976, le Conseil communal accordait un crédit de 200 000 francs pour l'étude de nouveaux bâtiments en complément du collège secondaire de Beausobre. La Municipalité a ouvert le concours pour cette réalisation, qui prévoit également un complexe sportif comprenant une salle omnisport divisable en trois salles de gymnastique ordinaires, une autre salle de gymnastique, et les locaux annexes nécessaires. Des ter-

rains de football, de handball, de basketball, des installations pour l'athlétisme, des locaux socio-culturels, un foyer de 800 places, une grande salle avec scène sont également prévus. Dans le sous-sol des installations extérieures, des locaux seront aménagés pour la protection civile: un abri pour 1200 personnes, un stationnement d'attente pour un détachement d'intervention et un poste sanitaire de 32 lits. Le coût approximatif de ces nouvelles constructions est de 20 millions de francs.

Savièse – Mayens de la Zour. Depuis le 24 avril, l'organisme de la protection civile de la commune de Savièse, commandé par M. Bernard Luyet, est entré en service pour une semaine. Mission des 86 hommes: aider les propriétaires de chalets détruits ou endommagés par l'avanche du 2 février. C'est la première fois que cet organisme PC était mis sur pied pour l'accomplissement d'une mission spéciale. Ce n'est qu'après la disparition de la neige que l'on put se rendre compte de l'étendue des dégâts. Ils sont évalués à 2 millions de francs. Lors de l'intervention, un homme de la PC a découvert une boîte métallique assez grande, qui portait l'inscription «bouillon Maggi». Par curiosité – fort heureusement du reste – il a ouvert cette boîte pour voir ce qu'elle contenait. Or, elle contenait une dizaine de cartouches de dynamite avec des détonateurs. On peut imaginer ce qui se serait produit si cet homme avait simplement jeté la boîte au feu... une catastrophe! Nombreux étaient les hommes à travailler à proximité. Le régiment de protection aérienne, comprenant les bataillons 8 et 9, entré en service le 24 avril, était engagé le lendemain matin dans l'agglomération lausannoise, pour un exercice combiné avec la protection civile, jusque dans la nuit du 26 au 27 avril. Le matin même, des hommes de la compagnie PA III/9 sont arrivés sur les lieux pour prêter main forte à la PC de Savièse. Une visite sur place du brigadier Planche, commandant de la zone territoriale 1, accompagné des colonels Papa de ladite zone, Balmer, commandant du régiment PA 12, et des commandants des bat PA 8 et 9, eut lieu pour constater l'étendue des dégâts. Etaient également présents: MM. Georges Héritier, président de la commune de Savièse, Marcel Coutaz, ancien cdt de rgt PA 12, le cdt de la PC de savièse. Il fut alors décidé d'engager la cp PA IV/9 du samedi 29 avril au mardi 2 mai. La précieuse aide et la collaboration de la PC de Savièse et des troupes PA ont été très appréciées.

Sion. Le Conseil du district a tenu séance le 15 avril dernier, sur le chantier du nouvel Hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey. Il s'agissait d'une séance d'information à l'intention des délégués des communes, avec visite des lieux. Ce chantier a été ouvert le 17 novembre 1975. Les bétonnages-maçonneries effectués du 5 avril 1976 au 25 octobre 1977 totalisent 20 000 m³ de béton, 1700 tonnes d'acier, 65 000 m² de coffrages, 808 colonnes métalliques, représentant 745 tonnes d'acier, et 810 éléments préfabriqués de façade. Suite à la demande de l'Office fédéral PC, un centre opératoire protégé sera construit près de l'hôpital. Devis: 3 980 000 francs; subvention fédérale 65 %, cantonale 17,5 %, et participation des communes intéressées 17,5 %. L'inauguration du nouvel hôpital régional est prévue pour l'automne 1979.

Versoix. Un nouveau cours de répétition de l'organisme local PC a eu lieu dernièrement. Une centaine de personnes, dames et messieurs, étaient accueillis au poste de commandement par M. Albert Jaccard, chef local. Bien préparé, l'exercice comprenait des travaux pratiques de pionniers: terrassement, démolition d'un garage. But de l'opération: aménagement d'une promenade. Les services sanitaire et d'assistance ont aussi eu l'occasion de s'exercer pratiquement. Les enfants de l'école de Montfleury pouvaient assister aux soins donnés aux blessés.

Canton de Genève. A l'occasion de l'assemblée annuelle des délégués de l'Interassociation de sauvetage, le 6 avril dernier à Fribourg, le canton de Genève a reçu le statut de membre actif. Cette association faîtière comprend des autorités, des organisations et institutions s'occupant de secourisme en Suisse, elle englobe aussi bien l'organisation et la technique que la formation en matière de secourisme. Elle met son activité au service des autorités et, dans l'intérêt de la cause, offre un appui désintéressé à ses propres organisations membres. Seuls les cantons de Neuchâtel et Vaud ne sont pas membres. Le président, Dr Walter Menz, médecin spécialiste FMH en chirurgie à Aarau, a été réélu. Dans le cadre des principaux problèmes à l'étude, il est question de l'instauration d'un numéro de téléphone uniforme en Suisse, pour l'appel de secours sanitaires, le No 144, introduit progressivement déjà par les PTT partout où l'infrastructure disponible permet de répondre à cet appel. Les délégués entendirent un exposé du colonel-divisionnaire A. Huber, médecin en chef de l'armée, sur le service sanitaire coordonné.

Canton de Vaud, Centre d'instruction de l'Est vaudois, Villeneuve. Devenu opérationnel depuis le 3 octobre dernier, près de 1000 personnes ont participé aux rapports, cours et exercices suivants:

10 cours préparatoires
10 rapports d'instructeurs et chefs locaux
1 cours d'instructeurs pionniers
1 cours d'instructeurs du service lutte contre le feu
1 cours d'instructeurs partie générale
3 cours d'introduction du service pionniers
6 cours d'introduction du service lutte contre le feu
2 cours d'introduction du service SPAC (détecteur A)
1 cours d'introduction du service renseignements
2 cours d'introduction du service al trm tf
5 exercices de 2 jours du service sanitaire
3 exercices de 2 jours du service pionniers

Le résultat de l'instruction donnée est positif. Les quelques participants entrant en service avec un esprit négatif repartent enthousiastes et convaincus de la nécessité de la protection civile.

Pour l'information de la population, des visites pour les élèves de 14 à 16 ans de toutes les communes de l'Est vaudois sont organisées. Des journées «portes ouvertes» sont prévues. (Réd. Nos vœux pour le plein succès de cette information.)

De son côté, l'Office cantonal PC a organisé de nombreux cours d'aides soignants dans les PSS de Montreux et de Pully.

Canton de Neuchâtel. L'Office cantonal PC a organisé à la fin d'avril dernier un cours de base pour aides de traitement au poste sanitaire de secours des Charmettes à Neuchâtel. Les participants avaient déjà suivi un cours d'instruction au centre de Sugiez. Ils ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec diverses disciplines, dont l'admission des blessés, le contrôle du pouls, de la température, et l'application de divers traitements ordonnés par le médecin. C'est donc conforme à la décision de l'Office cantonal PC de décentraliser l'instruction du personnel apte à desservir les installations sanitaires des communes, en vue de les rendre opérationnelles.

Divers

Zurich. Parmi toutes les réserves de guerre que chaque ménage est invité à conserver à la cave, l'eau potable en est certainement l'élément essentiel. En Suisse, la consommation quotidienne d'eau par personne est de 500 à 840 litres par jour. Or, la ville de Zurich puise la quasi-totalité de son eau potable au lac, réservoir naturel particulièrement vulnérable. Consciente de ce qui pourrait se passer en cas de guerre ou de catastrophe, les autorités ont prévu un plan de protection de la population: les trois premiers jours, les habitants doivent subvenir à leurs besoins, grâce aux réserves personnelles (10 litres par personne); à partir du troisième jour, les Zurichois recevront 5 à 15 litres par jour, distribution organisée par la ville. Pour faciliter le stockage de l'eau de réserve, le service des eaux a mis au point des sacs en plastique d'une contenance de 1 à 10 litres d'eau.

Cette eau, à laquelle on ajoute 0,5 microgramme d'argent, reste potable pendant plus de cinq ans. Il ne s'agit pas d'une affaire commerciale! Cet été à Zurich, les autorités lanceront leur produit par une campagne publicitaire menée en collaboration avec les offices de la protection civile. Les services zurichois envisagent de vendre cette eau à d'autres communes et cantons suisses. Une commune des environs a déjà acheté 200 000 sacs d'un litre d'eau pour 25 centimes la pièce. La vente pourrait aussi avoir lieu dans les magasins.

Secours en montagne et ski sans frontière

«S'il a effacé les frontières au niveau des pistes, le ski se heurte encore à des barrières lorsqu'il s'agit de secours en montagne, du moins en ce qui concerne les interventions aériennes. A preuve l'exemple des Portes-du-Soleil, cette douzaine de stations franco-suisses qui reçoivent chaque saison hivernale des centaines de milliers de sportifs.» (24 H – 23. 4. 78) Actuellement, lors de sauvetages, les hélicoptères suisses interviennent en Suisse et les appareils de la protection civile française en France, les blessés étant hospitalisés dans le pays où l'hélicoptère a son port d'attache. Ensuite d'une prise de conscience des dirigeants des Portes-du-Soleil, une action concrète a abouti. En effet, par le canal du sous-préfet de Thonon, puis du préfet d'Annecy, on souhaite voir le gouvernement français intervenir auprès des autorités helvétiques. Une solution permettant de pallier les inconvénients du système actuel serait donc la bienvenue, puisqu'il s'agit d'interventions pour des sauvetages.

Canton de Fribourg

L'Association fribourgeoise pour la protection des civils a tenu, le 14 avril dernier, son assemblée générale annuelle au Restaurant Le Richelieu à Fribourg.

M. Reichler, président, salua les personnalités présentes, parmi lesquelles M. Gaby Bise, représentant M. Mumenthaler, directeur de l'OFPC, et M. Handrick, traducteur à l'OFPC et nouveau membre de notre association. Il remercia la presse et tout spécialement *La Liberté* et les *Freiburger Nachrichten* qui nous soutiennent et nous encouragent en relatant nos activités. Le président regretta vivement que l'AFPC et la revue *Protection civile,* organe officiel de l'USPC et de sa commission d'information, dont M. Reichler est le nouveau président, n'aient pas été invités à la conférence de presse du Conseil d'Etat fribourgeois qui traitait essentiellement de la protection civile.

M. Reichler salua et remercia les délégués d'autres sections et des sociétés amies, ainsi que tous les fidèles membres présents. Il donna la liste des personnes empêchées et excusées, parmi lesquelles M. F. Masset, conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics, dont dépend la PC, nouveau membre de notre association, et M. Gino Arcioni, délégué des biens culturels au Comité central et dévoué organisateur de plusieurs de nos manifestations.

Concernant l'activité de notre association, M. Reichler mentionna notamment notre participation au dernier Comptoir de Fribourg, dans le stand de l'Office cantonal de la PC, sous forme d'exposition des dessins d'enfants primés au concours. Nous espérons pouvoir revenir plus en détail, dans de prochains numéros de notre revue PC, sur nos visites au corps des sapeurs-pompiers de Berne et de la bibliothèque municipale de cette même ville et de ses trésors culturels, à l'Abbaye d'Hauterive, à l'exposition sur les biens culturels de la Société de Banque Suisse, à Fribourg, au train de secours CFF en cas de catastrophe, principalement dans les tunnels, à la centrale nucléaire de Mühleberg.

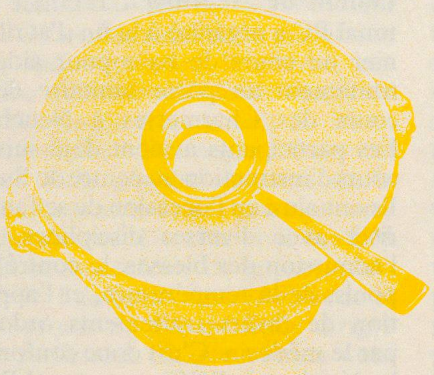

Provisions de ménage c'est plus sage!

Demandez notre matériel d'information!

Nous ne ferons pas l'affront aux responsables et aux membres de la protection civile de leur expliquer en détail la nécessité de provisions de ménage suffisantes. Nous voudrions plutôt essayer de leur être utiles en leur rappelant que nous leur envoyons gratuitement, pour leur usage personnel, cours d'instruction, journées de la porte ouverte, expositions, etc., le matériel de propagande suivant:

- brochure «Vos réserves de secours sont-elles prêtes?»
- tableau de durée de conservation des denrées alimentaires (très apprécié des ménagères)
- autocollant, même sujet que l'affiche reproduite à gauche (très apprécié des enfants)
- affiches (sujets: globe terrestre entre deux tampons et soupière), formats 25x33 cm et 90x128 cm, jusqu'à épuisement du stock; prière d'indiquer le sujet choisi.

Une carte postale ou un coup de téléphone (031 61 21 80) suffit!

Le Délégué à la défense nationale économique
Belpstrasse 53, 3003 Berne